

Intitulé : Impact des ouvrages sur la biodiversité

Code formation : 5896

Durée formation : 21 Heures

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de sa formation le stagiaire sera capable :

- D'énumérer les enjeux de la biodiversité
- D'énumérer les dispositifs de protection des zones naturelles et des espèces en France et comprendre la réglementation environnementale liée aux espaces naturels
- D'énumérer les principaux impacts sur la biodiversité des ouvrages et activités de RTE.
- D'identifier les points clés de l'organisation de RTE pour maîtriser les impacts des ouvrages et des activités de RTE lors de la construction de nouveaux ouvrages.
- D'identifier les points clés de l'organisation de RTE pour maîtriser les impacts des ouvrages et des activités de RTE en exploitation
- Citer les points clés d'une étude d'impact en terme de savoir-faire
- D'évaluer la qualité des Etudes d'Impact sur le volet biodiversité
- De proposer les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser les impacts environnementaux liés à la biodiversité, en utilisant les outils de RTE.
- De communiquer auprès des tiers pour valoriser l'action de RTE en faveur de la biodiversité.

2 - Contenu de la formation :

- Enjeux de la biodiversité pour RTE (politique environnementale de RTE, programmes environnementaux)
- Biodiversité, notions de base (vocabulaire, facteurs de destruction, définition des enjeux globaux.)
- Protection de la biodiversité : réglementation
- Découverte de la biodiversité sur le terrain (sites Natura 2000, espèces et habitats emblématiques)
- Impacts permanents et temporaires des ouvrages de RTE (Lignes Aériennes, Lignes Souterraines, Postes) sur la biodiversité
- Interaction des ouvrages de RTE avec la biodiversité (Avifaune, Tranchée forestière)
- Maîtrise opérationnelle des impacts des ouvrages et des activités de RTE
- Débat avec une association environnementale
- Etude de cas : étude d'incidences sur un chantier RTE

3 - Profil stagiaire :

Public Concerné :

- Concertants en environnement, Chefs de projet, agents d'équipes lignes ou câbles ;
- Personnel ayant une activité liée à l'Environnement ;



4 - Compétences :

Les stagiaires seront capables, en situation de travail, dans le cadre de la politique environnementale :

- D'intégrer les enjeux de la biodiversité et les exigences réglementaires associées,
- De maîtriser leurs impacts sur la biodiversité, lors de la préparation et de l'exécution des chantiers,
- De valoriser l'action du RTE en faveur de la biodiversité auprès du public, des élus, des collectivités locales.

5 - Modalité d'évaluation

A l'issue du stage, une attestation individuelle de suivi de formation est délivrée par l'organisme de formation.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.